



**COLIS 2021**

**INSCRIPTION EN MAIRIE**

Vous êtes nouvel habitant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021,

Et vous avez 66 ans et plus,

Nous vous invitons à vous présenter en mairie muni(e) d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, **avant le 15 novembre 2021**, si vous souhaitez recevoir le colis de fin d'année.



p/Le Maire,

